



# LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Aujourd'hui, lundi onze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

**Présents** : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - ISSERTES Aurélien - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

**Absent(s) excusé(s)** : CAPEL Sylvie.

**Absent(s) représenté(s)** : ROUDERGUES Ophélie (pouvoir à LAFAGE Gérard).

**Absent(s)** : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 07.

<b>Présents : 17</b>	<b>Excusé(s) : 1</b>	<b>Absent(s) : 0</b>	<b>Procuration(s) : 1</b>
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

**Secrétaire de séance** : Marcel PIOTTE

## **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

M. le Maire demande au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant un point avant les décisions modificatives :

- Subvention exceptionnelle pour l'école de musique du Ségala Limargue.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, décide, après un vote à mains levées, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DE MODIFIER** l'ordre du jour de la séance conformément à la proposition de M. le Maire.

## **ORDRE DU JOUR :**

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal des séances des 23 octobre et 13 novembre 2023 ;
  2. Conventions de mise à disposition de locaux communaux pour les clubs de tennis et Ségala foot ;
  3. Tarif 2024 de l'eau potable Comiac et Lamativie ;
  4. Demande d'aide pour l'installation d'une réserve incendie au village du Puéchal à Lamativie et convention relative aux conditions de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé ;
  5. Service de l'eau potable Comiac et Lamativie - Fixation du coût des différents services à réaliser ;
  6. Règlementation pour la pose de bornes à incendie et l'installation de réserves d'eau non pris en charge par le syndicat mixte du Limargue et Ségala ;
  7. Convention SAUR pour la facturation et la perception de la redevance d'assainissement ;
  8. Développement territorial :
    - 8.1. Demande de subvention au titre de la DETR – Rénovation énergétique des logements et bâtiments publics ;
  9. Finances :
    - 9.1. Groupement forestier de Comiac – Encaissement du produit de la vente de bois 2022 ;
    - 9.2. Admissions en non-valeur ;
    - 9.3. Subvention exceptionnelle pour l'école de musique du Ségala Limargue ;
    - 9.4. Décisions modificatives ;
  10. Compte rendu du travail des commissions ;
  11. Questions diverses.

~~~~~

**1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 23 OCTOBRE ET 13 NOVEMBRE 2023 :**

Le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres votants (M. Jean-Philippe COLOMB-DELSUC ayant été absent, s'abstient).

**2° CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX POUR LES CLUBS DE TENNIS ET SÉGALA FOOT :  
DÉLIBÉRATION N°107 - ORDRE 01 DU 11/12/2023**

Pour le club de tennis : approuvée à l'unanimité des membres votants (Mme Carole THEIL s'abstient).

**DÉLIBÉRATION N°108 - ORDRE 02 DU 11/12/2023**

Pour le club Entente Ségala foot : approuvée à l'unanimité des membres votants (Messieurs Jean-Philippe COLOMB-DELSUC et Marcel PIOTTE s'abstiennent).

**3° TARIF 2024 DE L'EAU POTABLE COMIAC ET LAMATIVIE :  
DÉLIBÉRATION N°109 - ORDRE 03 DU 11/12/2023**

Approuvée à l'unanimité.

**4° DEMANDE D'AIDE POUR L'INSTALLATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE AU VILLAGE DU PUÉCHAL A LAMATIVIE ET CONVENTION RELATIVE AUX CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION D'UN POINT D'EAU INCENDIE PRIVÉ :  
DÉLIBÉRATION N°110 - ORDRE 04 DU 11/12/2023**

Madame Carole THEIL sort de la salle et ne participe ni au débat ni au vote.

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 16</b> | <b>Excusé(s) : 2</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 1</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

Approuvée à la majorité pour une aide 3 000 € (M. Éric MAZET, estimant la somme insuffisante, vote contre et Mme Nadine BENNET s'abstient).

**Retour de Madame Carole THEIL.**

|                      |                      |                      |                           |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Présents : 17</b> | <b>Excusé(s) : 1</b> | <b>Absent(s) : 0</b> | <b>Procuration(s) : 1</b> |
|----------------------|----------------------|----------------------|---------------------------|

**5° SERVICE DE L'EAU POTABLE COMIAC ET LAMATIVIE - FIXATION DU COÛT DES DIFFÉRENTS SERVICES A RÉALISER :  
DÉLIBÉRATION N°111 - ORDRE 05 DU 11/12/2023**

Approuvée à la majorité (M. Éric MAZET estimant l'aide pour l'installation de réserves à incendie insuffisante, vote contre).

**6° RÉGLEMENTATION POUR LA POSE DE BORNES A INCENDIE ET L'INSTALLATION DE RÉSERVES D'EAU NON PRIS EN CHARGE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA :  
DÉLIBÉRATION N°112 - ORDRE 06 DU 11/12/2023**

Approuvée à la majorité (M. Éric MAZET estimant l'aide pour l'installation de réserves à incendie insuffisante, vote contre et Mme Carole THEIL s'abstient).

**7° CONVENTION AVEC LA SAUR POUR LA FACTURATION ET LA PERCEPTION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT :  
DÉLIBÉRATION N°113 - ORDRE 07 DU 11/12/2023**

Approuvée à l'unanimité.

## **8° DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :**

### **8-1° DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET BATIMENTS PUBLICS : DÉLIBÉRATION N°114 - ORDRE 08 DU 11/12/2023**

Approuvée à l'unanimité.

## **9° FINANCES :**

### **9-1° GROUPEMENT FORESTIER DE COMIAC – ENCAISSEMENT DU PRODUIT DE LA VENTE DE BOIS 2022 : DÉLIBÉRATION N°115 - ORDRE 09 DU 11/12/2023**

Approuvée à l'unanimité pour l'encaissement de la somme de 5 539,56 €.

### **9-2° ADMISSIONS EN NON-VALEUR : DÉLIBÉRATION N°116 - ORDRE 10 DU 11/12/2023**

Approuvée à l'unanimité pour le budget de l'eau (0,01 €) et de l'assainissement (20,50 €).

### **9-3° SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU SÉGALA LIMARGUE : DÉLIBÉRATION N°117 - ORDRE 11 DU 11/12/2023**

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 2 240 €.

### **9-4° DÉCISIONS MODIFICATIVES : DÉLIBÉRATION N°118 - ORDRE 12 DU 11/12/2023 DÉLIBÉRATION N°119 - ORDRE 13 DU 11/12/2023**

Approuvées à l'unanimité.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 12 décembre 2023

Le Maire

Francis LABORIE

